

Ministère des affaires sociales et de la santé Ministère de l'économie et des finances

# Les motivations de départ à la retraite : principaux résultats de la 2<sup>nde</sup> vague d'enquête

Présentation de la Direction de la sécurité sociale Séance plénière du COR – 28 mai 2013

# Contexte, objectifs et moyens mis en œuvre

#### Le contexte

- Des données statistiques très riches de nature administrative sur les pensions et les droits à retraite
  - Données des régimes de retraite
  - Données interrégimes collectées par la DREES sur les retraités et les cotisants : EIR, EIC
- Diverses enquêtes auprès des ménages recueillant (entre autre) des informations plus subjectives sur les attitudes, anticipations ou opinions des personnes vis-à-vis de la retraite
- Certaine méconnaissance des motivations et des déterminants qui ont effectivement joué sur les départs à la retraite

#### Les objectifs

- → Intérêt de connaître les motivations de départ à la retraite directement déclarées par les nouveaux retraités :
  - Résultats disponibles plus rapidement, à intervalles de temps répétés (ce qui permet de suivre des évolutions)
  - Couverture plus large de tous les déterminants potentiels
  - Les facteurs subjectifs peuvent être intéressants en soi
  - En cas d'appariement avec des données administratives : confronter les facteurs subjectifs et objectifs
- •Un objectif inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion (COG) CNAV Etat établie pour 2009-2013.
- Une enquête barométrique en partenariat avec plusieurs organismes (CNAV, DREES, DSS, COR pour les 2 vagues, DARES et DG Trésor pour la 1ère vague) : l'enquête est destinée à être reconduite tous les deux ans environ afin de pouvoir suivre l'évolution des motivations de départ en retraite des nouveaux retraités du régime général, et le cas échéant l'incidence des<sup>4</sup> réformes sur cette évolution.

#### Les objectifs

- L'enquête a pour objectifs :
  - d'identifier les motivations qui ont joué lors du départ à la retraite des assurés, et notamment celles qui ne sont pas connues dans les sources administratives ou qui sont de nature subjective : déterminants d'ordre financier, liés à l'état de santé, aux conditions de travail, à la situation du conjoint, etc.
  - de mesurer la connaissance, par les assurés, des dispositifs susceptibles d'inciter à la prolongation d'activité (décote, surcote, cumul emploi-retraite)
  - de tester le niveau d'information des assurés sur leurs droits individuels

# Les moyens mis en œuvre

- Recours à un prestataire externe : IPSOS pour les deux vagues d'enquête avec un questionnaire d'une durée de 15 à 20 minutes administré par téléphone
- Le fichier des réponses à l'enquête a été apparié aux fichiers administratifs de la CNAV (SNSP et SNGC)
- Environ 3 000 personnes enquêtées, France entière
- Les personnes enquêtées sont des nouveaux retraités d'un droit direct au régime général, ayant liquidé leur droit à la retraite, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 30 juin 2011

# Population enquêtée:

caractérisation de l'échantillon et comparaison avec la 1<sup>ère</sup> vague

# Population enquêtée : sexe et âge

	Âge de départ	Moins de 60 ans	60 ans	61-64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
		_				
o o	Effectif de nouveaux retraités	68 669	385 271	91 703	132 776	678 419
vague	Répartition					
_	Ensemble	10%	57%	14%	20%	100%
ère	Hommes	8%	27%	7%	7%	49%
16	Femmes	2%	30%	6%	13%	51%
			-			
<u>e</u>	Effectif de nouveaux retraités	42 129	391 922	99 585	130 669	664 305
2ème vague	Répartition					
	Ensemble	6%	59%	15%	20%	100%
	Hommes	5%	27%	8%	7%	47%
	Femmes	2%	32%	7%	13%	53%

Différence principale entre les 2 vagues : un recours à la retraite anticipée pour carrières longues moins fréquent (6% versus 10%)

# Population enquêtée : type de départ en retraite

	Type de départ	Moins de 60 ans	60 ans	61-64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
(d)	taux plein par la durée sans surcote	10%	35%	5%	1%	51%
vague	taux plein par l'âge	0%	0%	0%	17%	17%
	taux plein par la catégorie	0%	15%	1%	0%	17%
ère	décote	0%	5%	1%	0%	6%
16	surcote	0%	2%	6%	2%	10%
<u>9</u>	taux plein par la durée sans surcote	6%	35%	4%	0%	46%
vague	taux plein par l'âge	0%	0%	0%	16%	16%
2ème va	taux plein par la catégorie	0%	15%	1%	0%	17%
	décote	0%	6%	2%	0%	7%
2è	surcote	0%	3%	7%	3%	14%

Différence principale entre les 2 vagues : une part plus importante de retraités partis avec surcote (14% en 2012 contre 10% en 2010)

# Les principaux résultats

# Les résultats : le moment du départ à la retraite

	2010	2012			
		Situation juste avant le départ à la retraite			
	Ensemble	En emploi	Pas en emploi	Ensemble	
Âge moyen réel de liquidation	61,2 ans	61,3 ans	61,5 ans	61,4 ans	
Âge moyen « idéal » de départ	60,1 ans	60,1 ans	60,4 ans	60,2 ans	
% de retraités partis :					
-dès que possible	77,0%	69,3%	83,9%	74,7%	
-plus tard	23,0%	30,7%	16,1%	25,3%	
% de retraités partis :					
- à l'âge souhaité	64,6%	67,7%	59,5%	64,2%	
-plus tôt	22,2%	18,7%	28,2%	22,7%	
-plus tard	13,2%	13,7%	12,3%	13,1%	

Champ : ensemble des nouveaux retraités

Source : enquêtes sur les motivations du départ à la retraite 2010 (CNAV-COR-DREES-DSS-DARES-DGTrésor) et 2012 (CNAV-COR-DREES-DSS)

NB : Les pourcentages présentés dans ce tableau sont calculés après exclusion des "non-réponses" . Ces dernières représentent une proportion plus élevée en 2012 (14,3% des répondants à l'enquête) qu'en 2010 (3,8%), du fait du classement dans cette catégorie des assurés qui estiment ne pas avoir eu le choix du moment de leur départ.

### Les résultats : le moment du départ à la retraite

- Age moyen réel de liquidation proche de 61 ans et demi, que les assurés soient ou non en emploi au moment du départ à la retraite
- Ce résultat diffère de celui obtenu en 2010, où l'on observait un léger écart entre les deux populations (60,9 ans pour les personnes en emploi, contre 61,7 ans pour celles qui n'étaient pas en emploi) qui pourrait s'expliquer par les évolutions de la structure de la population (surcote et retraite anticipée).
- <u>L'âge « idéal »</u> de départ à la retraite est de 60 ans, soit un an plus tôt que l'âge moyen réel de liquidation des droits.
- Cette réponse est très proche de celle qui avait été obtenue lors de la première vague de l'enquête en 2010 (60,1 ans).
- Comme pour l'âge réel de départ, les réponses ne se différencient pas selon que les personnes étaient ou non en emploi au moment de la liquidation de leurs droits.

### Les résultats : le moment du départ à la retraite

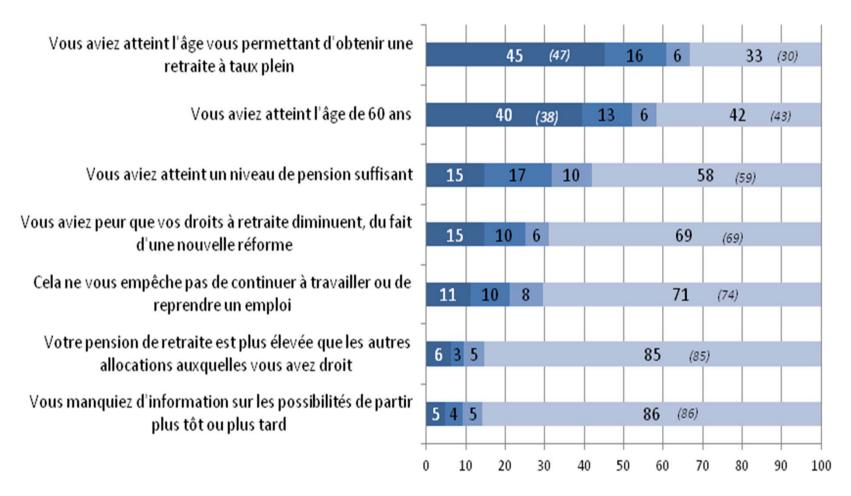
- Comme en 2010, trois nouveaux retraités sur quatre (parmi ceux qui ont répondu à la question) sont partis en retraite dès qu'ils en ont eu la possibilité.
- Pour les retraités qui n'étaient pas en emploi, cette proportion atteint 84 % (69 % pour ceux en emploi).
- 64 % des répondants considèrent qu'ils sont partis à la retraite à l'âge souhaité, 13% seulement déclarent être partis plus tard et 23 % plus tôt, soit des proportions identiques à celles observées lors de la première vague de l'enquête.
- Les personnes en emploi sont un peu moins nombreuses qu'en 2010 à être parties plus tôt (18,7 % contre 20,9 % après neutralisation des non réponses), alors que ceux qui n'étaient pas en emploi le sont davantage (28,2 % contre 23,9 %).

# Les résultats : les motivations du départ à la retraite

- Une vingtaine de facteurs étaient proposés aux retraités, autour de 3 thèmes :
  - droit à pension (taux plein, niveau de pension);
  - environnement de travail (lassitude, problème de santé, conditions de travail);
  - attentes personnelles (profiter de sa retraite, projet personnel).
- Pour les personnes qui n'étaient plus en emploi au moment de la liquidation de leur droit, l'interrogation distingue :
  - les facteurs ayant contribué à la cessation d'activité ;
  - les facteurs ayant contribué à la liquidation des droits à la retraite.
- Pour chaque facteur, les personnes interrogées devaient dire s'il a joué dans leur décision :

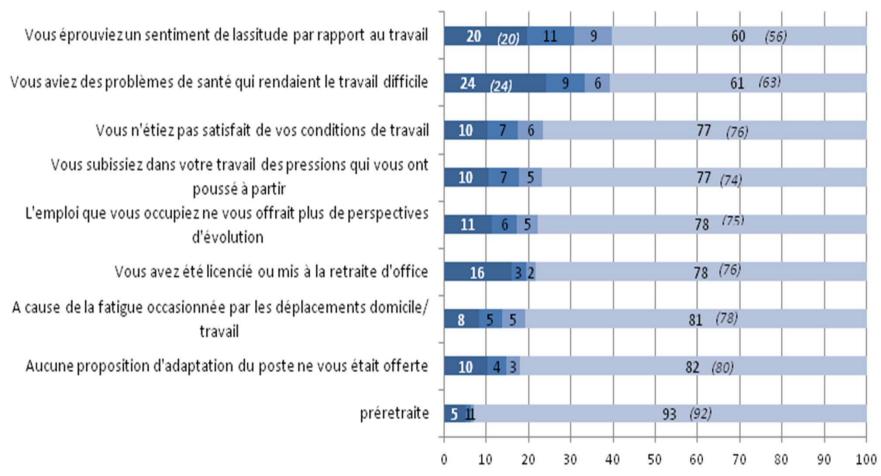
«beaucoup»/«assez»/«peu»/«pas du tout»

#### Les résultats : les motifs liés au droit à pension



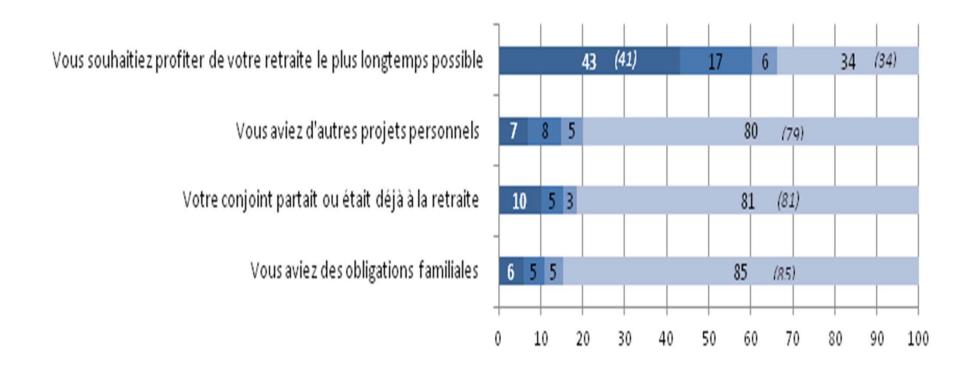
- Le taux plein et la borne 60 ans sont les variables qui ont joué le plus
- Légère progression des départs motivés par la possibilité de cumul
- Très peu de changement entre les deux vagues

#### Les résultats : les motifs liés au travail



- La lassitude au travail et les problèmes de santé sont les plus cités
- Léger recul de l'ensemble des facteurs sauf pour les problèmes de santé<sub>16</sub>

## Les résultats : les motifs personnels



- Le souhait de profiter de sa retraite le plus longtemps possible joue nettement par rapport aux autres motifs exposés
- Relative stabilité des motivations entre les deux vagues

- Evaluer la connaissance concernant cinq dispositifs de retraite:
  - le taux plein ;
  - la décote ;
  - la surcote ;
  - le cumul emploi-retraite ;
  - la retraite progressive.
- Recueil de l'appréciation individuelle : mesure subjective du niveau de connaissance

	Taux plein	Décote	Surcote	Cumul emploi- retraite	Retraite progressive
Vous n'en avez jamais entendu parler	11 % (19)	43 % (44)	53 % (56)	20 % (13)	40 % (35)
Vous en avez entendu parler sans bien savoir de quoi il s'agit	24 % (20)	26 % (23)	22 % (19)	30 % (30)	38 % (36)
Vous savez de quoi il s'agit	65 % (61)	31 % (33)	25 % (25)	50 % (57)	22 % (29)

- Le taux plein et le cumul emploi-retraite sont les notions les plus connues.
- La surcote, la retraite progressive et la décote sont nettement moins connus.
- Les constats étaient identiques lors de la 1ère vague.

• Zoom sur les retraités pénalisés par une **décote** : quelle proposition correspond le mieux à leur situation lors du départ en retraite ?

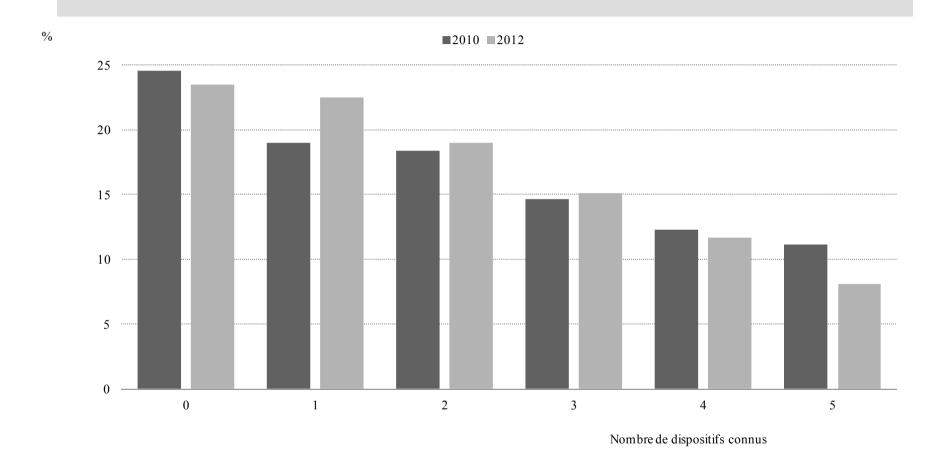
	2010	2012
Vous ne saviez pas que vous auriez une décote	12 %	10 %
Vous n'aviez pas la possibilité de retarder votre départ	25 %	30 %
La perte de pension liée à la décote n'était pas trop importante	45 %	42 %
Autre	18 %	18 %

- Pour 42% des assurés, l'argument financier ne l'emporte pas sur le choix de partir en retraite.
- 10% des assurés ignorent qu'ils ont une pénalité en partant avec décote.20

• Zoom sur les retraités bénéficiant de la **surcote** : quelle proposition correspond le mieux à leur situation lors du départ en retraite ?

	2010	2012
Vous n'étiez pas au courant du fait que vous auriez une surcote	12 %	16 %
Vous vouliez augmenter votre pension grâce à la surcote	17 %	24 %
Vous aviez envie de continuer à travailler pour d'autres raisons que la surcote	61 %	45 %
Autre	10 %	15 %

- L'envie de continuer à travailler reste la principale justification, mais baisse nettement par rapport à la 1ère vague.
- L'argument financier progresse (17% à 24%).
- 16% des assurés concernés l'ignorent.



- Près de 25 % des retraités déclarent ne connaître aucun des 5 dispositifs
- Moins d'1 retraité sur 10 déclare connaître les 5 en 2012

# Les nouvelles questions de la vague de 2012

- Ajout de 3 questions :
- 1- « Personnellement concernant vos droits en matière de retraite, vous êtes-vous senti...? »

Très Bien Informé	32 %
Plutôt bien informé	49 %
Plutôt mal informé	12 %
Très mal informé	6 %

# Les nouvelles questions de la vague de 2012

- Ajout de 3 questions :
- 2- « Connaissiez-vous le nombre de trimestres que vous aviez validés au moment de votre départ en retraite ? »
- 3- « Connaissiez-vous le nombre de trimestres que vous deviez valider pour bénéficier d'une retraite au taux plein ? »

	Durée validée	Durée requise
Ne connaît pas ou ne s'en souvient pas	32 %	42 %
Strictement égal	10 %	16 %
Ecart compris entre 1 et 4 trimestres	21 %	23 %
Ecart supérieur à 4 trimestres	37 %	19 %

<sup>•</sup> La durée constitue une variable pas complètement connue

#### Conclusion de la seconde vague

- Les principaux motifs en 2010 se retrouvent en 2012 :
  - les retraités partent en retraite dès qu'ils en ont la possibilité
  - le taux plein détermine en partie ce choix, tout comme le fait de profiter de la retraite le plus longtemps possible
  - les dispositifs sont encore mal connus, en particulier la surcote
  - les évolutions réglementaires expliquent en partie les changements par rapport à 2010 (retraite anticipée et surcote)
- Les nouvelles questions de la seconde vague montrent que les assurés s'estiment plutôt bien informés (81%) même si la durée d'assurance constitue une variable mal connue

#### Suite...

- Prochaine vague prévue en 2014
- Personnes ayant pris leur retraite entre le 1er juillet 2012 et le 30 juin 2013
- Retraités concernés par la réforme des retraites de 2010
- Aménagement plus conséquent du questionnaire afin de prendre en compte, a priori, un nombre plus important de situations vis-à-vis de la réglementation